



La fin de droit une impasse?
Non, grâce à l'ARE!



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

La fin de droit une impasse? Non, grâce à l'ARE!

L'allocation de retour en emploi (ARE) a tous les atouts pour favoriser votre retour à l'emploi dans les secteurs privé ou public.

Le principe est simple:

- Vous êtes en fin d'indemnités de chômage.
- Vous trouvez une entreprise privée ou publique qui vous engage en contrat à durée indéterminée. Cette entreprise est domiciliée à Genève
- Vous fixez ensemble le salaire mensuel.
- Nous prenons en charge 50% en moyenne du salaire brut fixé. Notre participation est versée de manière dégressive pendant la durée de la mesure.
- La durée de la mesure est de 12 mois maximum pour les moins de 55 ans. Elle s'étend à 24 mois maximum pour les 55 ans et plus.

Financement par l'OCE (% en moyenne du salaire brut)			
Moins de 55 ans	80% : du	1 ^{er}	au 3 ^{ème} mois
	60% : du	4 ^{ème}	au 6 ^{ème} mois
	40% : du	7 ^{ème}	au 9 ^{ème} mois
	20% : du	10 ^{ème}	au 12 ^{ème} mois
55 ans et plus	80% : du	1 ^{er}	au 6 ^{ème} mois
	60% : du	7 ^{ème}	au 12 ^{ème} mois
	40% : du	13 ^{ème}	au 18 ^{ème} mois
	20% : du	19 ^{ème}	au 24 ^{ème} mois



Grâce à l'allocation de retour en emploi

Vous:

- obtenez un nouvel emploi et une nouvelle chance
- vous formez et vous initiez au travail de l'entreprise
- retrouvez confiance en vos capacités
- valorisez vos compétences

Nous:

- vous proposons une solution professionnelle
- tenons compte de vos besoins
- assurons un suivi de votre dossier
- soutenons l'économie genevoise

L'ARE est soutenue par l'Union des associations patronales et la Communauté genevoise d'action syndicale.

Pour toute information sur l'allocation de retour en emploi, vous pouvez contacter la personne en charge de votre dossier.

Office cantonal de l'emploi

ORP - Suivi ARE

E-mail: are@etat.ge.ch

Département de la solidarité et de l'emploi
Office cantonal de l'emploi
Rte de Meyrin 49 • 1203 Genève
www.ge.ch/emploi